
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

06 > 19 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



jeudi 8 décembre 2022

Une expo pour tout savoir sur le nouveau siège de la communauté de communes (218 mots)

Page 5

Le chantier du futur siège communautaire avance vite et aujourd'hui, la phase 4, l'élévation et le gros œuvre, est en passe...



dimanche 18 décembre 2022

La transition écologique et énergétique est en marche (338 mots)

Page 6

■ Liaison cyclable Les élus ont approuvé la réalisation de la liaison cyclable entre Maron et la gare de Neuves-Maisons. ...



samedi 10 décembre 2022

Le marché des producteurs locaux arrive (98 mots)

Page 7

Dans le cadre de l'opération « Les marchés de Moselle et Madon », proposée par la Com Com, le prochain marché aura lieu à M...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



mardi 6 décembre 2022

Infrastructures modernes pour une gestion hydraulique optimale (433 mots)

Page 9

Les travaux de modernisation et de restauration du système d'alimentation global de la voie d'eau ont un objectif d'envergure...



vendredi 9 décembre 2022

Des jeux et un projet de city-stade (311 mots)

Page 10

Onze élus présents, un ayant donné procuration et un absent pour le conseil municipal qui s'est déroulé dans la salle polyv...



mercredi 7 décembre 2022

Point d'étape sur le lotissement du Champi (398 mots)

Page 11

Les voiries sont achevées, reste à installer les ralentisseurs. Mais les rues ne seront ouvertes que lorsque des habitants ...



mercredi 14 décembre
2022

La vente de l'ancienne gare a fait débat (319 mots)

Le maire Pascal Schneider étant excusé, il est revenu à la 1re adjointe Jessica Nicolau de présider la dernière séance du c...

Page 12



dimanche 18 décembre
2022

Les décisions du conseil (162 mots)

- Adhésion à la convention de gestion d'assurance risques statutaires proposée par le centre de gestion de Meurthe-et-Mosel...

Page 13



mercredi 7 décembre
2022

Éclairage public : des modifications (143 mots)

Le coût de l'énergie n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et la municipalité a travaillé depuis plusieurs années sur...

Page 14



mercredi 14 décembre
2022

Le quartier Champi, le bien nommé (52 mots)

Dans le cadre des travaux d'aménagements et de construction du quartier Champi, les habitants ont choisi parmi les 18 noms ...

Page 15



lundi 19 décembre
2022

Dernières délibérations (145 mots)

Les conseillers se sont réunis pour la dernière fois de l'année. - Choix des formules pour l'assurance statutaire CNRACL (C...

Page 16

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



lundi 19 décembre
2022

Six mois à échanger entre femmes créatrices d'entreprises

(500 mots)

Quel est le point commun entre Elise, sophrologue , Valérie, fabricante de « jus santé » et Delphine qui œuvre en faveur de...

Page 18

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Une expo pour tout savoir sur le nouveau siège de la communauté de communes

Les travaux du nouveau siège de la communauté de communes de Moselle et Madon avancent. Un point d'étape sera fait avec le public ce samedi matin.

Le chantier du futur siège communautaire avance vite et aujourd'hui, la phase 4, l'élévation et le gros œuvre, est en passe d'être terminée. Afin d'informer la population, la communauté de communes ouvrira les portes de la Maison du projet, qui se situe à l'entrée du site, au grand public, ce samedi 10 décembre de 10 h à 12 h. Ce sera l'occasion pour les habitants de découvrir les détails du chantier et les fonctionnalités du nouveau siège. Pour cela, seront exposés, les plans du bâtiment,

les matériaux utilisés. On saura ainsi comment ont été fabriquées les briques crues, où elles seront posées... Pour répondre à toutes les questions, Daniel Lagrange, vice-président en charge des travaux, et Patrick Potts, vice-président aux bâtiments et moyens généraux seront présents. Le rendez-vous est donné à l'intersection entre la rue Louis Martin et le quai Cugnot, devant la Maison du projet ce samedi 10 décembre de 10 h à 12 h. ■



Patrick Potts vice-président aux bâtiments et moyens généraux, Daniel Lagrange, vice-président en charge des travaux et Jessy Fernand, technicien responsable des bâtiments.



La transition écologique et énergétique est en marche

La transition écologique était présente dans de nombreuses délibérations du dernier conseil communautaire de Moselle-et-Madon qui s'est déroulé dans la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent.

■ **Liaison cyclable** Les élus ont approuvé la réalisation de la liaison cyclable entre Maron et la gare de Neuves-Maisons. D'une longueur de 6 km, le parcours se veut être une voie verte et qui empruntera la quasi-totalité de l'ancienne voie ferrée de Toul/Neuves-Maisons en cours de déclassement. Cet itinéraire permettra de desservir de multiples équipements comme le collège Jules-Ferry, le centre aquatique ou la zone industrielle Cap Filéo. Le coût est estimé à 834 612 € HT.

■ **Hydroélectricité** Depuis 2017, la CCMM souhaite s'engager dans la création d'unités de production hydroélectriques sur son territoire. Pour ce faire, le conseil communautaire a validé le dépôt d'une candidature à l'appel à projets lancé par VNF qui désignera un opérateur pour la

construction et l'implantation d'ouvrages hydroélectriques en Moselle et Madon. Si la CCMM est choisie, elle pourra s'investir dans la production d'électricité à travers une démarche de financement participatif incluant les habitants.

■ **Photovoltaïque** Toujours dans la volonté de s'inscrire dans les énergies renouvelables, le conseil a approuvé le lancement d'une grande étude sur les 19 communes de la CC en vue d'équiper plusieurs toits de bâtiments publics de structures photovoltaïques. Une consultation technique sera lancée pour un diagnostic qui sélectionnera les charpentes à même de supporter une installation photovoltaïque.

■ **Tarifs eau** Concernant les tarifs 2023 sur l'eau et l'assainissement, le

conseil communautaire a voulu tenir compte du contexte économique difficile qui impacte les foyers. Dans ce cadre, les élus ont voté des tarifs 2023 inchangés par rapport à 2022 et proposeront prochainement un renforcement du tarif solidaire pour accompagner les ménages les plus modestes au travers d'une évolution des aides du CIAS. ■



Lancement d'une étude sur les 19 communes de Moselle-et-Madon en vue d'équiper plusieurs toits de bâtiments publics de structures photovoltaïques.
Photo ER /A. MARCHI



Le marché des producteurs locaux arrive

Dans le cadre de l'opération « Les marchés de Moselle et Madon », proposée par la Com Com, le prochain marché aura lieu à Messein vendredi 16 décembre à 16 h, salle Gilbert Gargam. Cette initiative des collectivités et des producteurs est mise en place afin de favoriser une consommation locale et responsable. L'occasion de profiter des produits de l'exploitation, d'origine locale et de qualité, en vente directe par les agriculteurs eux-mêmes, et des idées gourmandes comme cadeaux de Noël seront au rendez-vous. ■



Une belle façon de préparer les fêtes Photo ER



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Infrastructures modernes pour une gestion hydraulique optimale

Dans le cadre de sa stratégie d'optimisation de la gestion de la ressource en eau, la Direction Territoriale du Nord-Est de Voies Navigables de France mène actuellement des travaux de modernisation et de restauration du système d'alimentation global de la voie d'eau.

Les travaux de modernisation et de restauration du système d'alimentation global de la voie d'eau ont un objectif d'envergure, une meilleure gestion hydraulique grâce à une infrastructure moderne, robuste et sûre. Il s'agit de remettre en état les enrochements afin de pérenniser l'aménagement et d'éviter une rupture de son coursier, pouvant avoir un impact significatif sur la stabilité du barrage. Il faut mettre en conformité la passe à poissons, en lien avec l'Office Français de la Biodiversité, par la mise en œuvre de quatre bassins en aval et la reprise de son dispositif d'attrait. Le traitement des berges est inclus.

Concrètement, les travaux consistent en : démolition du dernier bassin aval de l'ouvrage, ajout de 4 nouveaux bassins supplémentaires à l'aval de l'ouvrage existant, adaptation de la conduite du débit d'attrait, mise en place de la vanne de régulation à la sortie de l'ouvrage, motorisation et automatiser de la vanne

qui pourra, à terme, être gérée à distance, sécurisation de l'ouvrage (mise en œuvre de caillebotis et garde-corps de sécurité). La pose de nouveaux voiles de béton a démarré la semaine du 14 novembre afin de créer les bassins supplémentaires. Les travaux iront jusqu'à début mars 2023.

Afin d'être pleinement efficace, la passe à poissons doit permettre le passage d'espèces piscicoles migratrices sur quasiment toute la gamme des débits de la Moselle. Le dispositif actuel ne permet pas de satisfaire à cette exigence.

Pour y répondre, VNF a engagé des travaux de mise en conformité, en relation avec l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif est d'améliorer le dispositif dans son efficacité et sa fonctionnalité pour les poissons, plus particulièrement en période estivale, lorsque le niveau de l'eau est plus bas. Le chantier engagé est également l'occasion d'améliorer les dis-

positifs existants pour une meilleure prise en compte des besoins de la faune piscicole.

Les travaux, démarrés depuis le 4 juillet 2022, passe à poissons, y compris la reprise du seuil fixe, sont menés par la Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage (DI-MOA), la société Artelia (maître d'œuvre). Les sociétés Est Ouvrages (mandataire), Engie Ineo et Parisot assurent la réalisation des travaux. ■



Devant la future passe à poissons, Claude Gourdon, le coordonnateur de chantier, Stéphane Thouvenin, responsable du bureau d'études et travaux neufs « grands ouvrages hydrauliques », et Édith Potasiak, chargée d'opération, tous deux de VNF.





Des jeux et un projet de city-stade

Onze élus présents, un ayant donné procuration et un absent pour le conseil municipal qui s'est déroulé dans la salle polyvalente.

Jean-Marc Dupon a rendu hommage à Daniel Gasser, ancien maire de Viterne, en commençant le conseil par une minute de silence.

Voté à l'unanimité, un projet d'investissement city stade qui, sous réserve de subventions, s'installera sur le petit terrain de sport.

Voté à l'unanimité l'achat et l'installation de nouveaux jeux au petit parc pour enfants. En accord avec le conseil municipal des jeunes, le tourniquet choisi et prévu pour l'été n'ayant pas été livré à temps, il sera

remplacé par l'achat de deux jeux d'exposition.

N'ayant pas eu de subvention en avril, après concertation avec les dirigeants de l'Union Sportive Viterne Madon, sachant que les jeunes de moins de 10 ans jouent le dimanche matin au stade à Viterne, une subvention est accordée pour l'achat de ballons de foot et d'un jeu de maillots pour un montant de 400 € (11 pour, 1 non participant).

Furent votés à l'unanimité : coupes de l'exercice 2023, la taxe des affouages 2023-2024 sera fixée en juin.

Règlement d'exploitation des affouages pour janvier 2023, deux groupes pour le tirage au sort des lots afin de lire et d'expliquer les

consignes données avec le lot tiré.

Déneigement communal pour l'hiver 2022-2023, même prestataire et même tarif que l'an passé et les conventions avec le refuge du mordant et l'association « le chêne et les roseaux » (La Sarabande).

Une discussion fructueuse s'engagea autour du nom à donner au chemin débouchant rue des Jardins par le sud-est (cadastre ZI 32) et débouchant la rue Léon-Blum par le nord-ouest (cadastre ZN 88). Qui se souvient qu'avant, il y avait des vignes à cet endroit, d'où ce choix historique : côté rue Léon-Blum, c'est chemin des Vignes ; et côté rue des jardins, c'est chemin de Planier. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Point d'étape sur le lotissement du Champi

Jour après jour, les anciennes friches désertées par les établissements Wallon s'oublent et l'on entrevoit l'aspect que prendra le nouveau quartier du Champi.

Les voiries sont achevées, reste à installer les ralentisseurs. Mais les rues ne seront ouvertes que lorsque des habitants auront aménagé, au premier trimestre 2023.

La demande est forte : tous les logements en acquisition, et 9 des 15 parcelles à construire, sont vendus. Quant aux locations, elles seront ouvertes en 2023 par Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH).

Côté démographie, l'opération est positive : 80 % des nouveaux propriétaires sont extérieurs à Neuves-Maisons. Le maire prévoit un accroissement de la population néodomienne d'environ 200 habitants. Mais des Néodomiens aussi pourraient choisir de s'installer dans les logements à louer du Champi, notamment des personnes âgées dont les maisons sont devenues trop grandes et trop onéreuses à entretenir. Pascal Schneider est confiant : leurs maisons seront rachetées à prix abordables par de nouveaux jeunes couples et seront réhabilitées.

Du qualitatif

Tout est prêt pour accueillir cet afflux de population : les infrastructures scolaires avec, notamment, des classes disponibles dans les écoles de Bure, Villon et Zola, le fitness parc et l'îlot de fraîcheur en construction aux extrémités du lotissement et, plus tard, la cité inclusive sur le site de l'ex-INRS...

Mais la municipalité ne veut pas s'arrêter là : des études sont en cours pour rééditer l'opération Champi dans d'autres endroits de la ville avec financement par des opérateurs professionnels. L'ancienne piscine, entre autres, sera remplacée par des logements à mixité intergénérationnelle.

« On veut du qualitatif en évitant l'empilement. Le parc Aurore Simonaire sera rénové, on donnera toute la place aux espaces verts. Il faudra avoir entre 25 000 et 30 000 € de revenus annuels pour se rendre acquéreur de tels logements », annonce l'édile.

Si l'on en juge par le prix du terrain qui a grimpé à 190 € le m², la ville de

Neuves-Maisons a sérieusement gagné en attractivité.

Répartition des 81 nouveaux logements du Champi

- 15 parcelles de constructions libres en accession à la propriété, 9 déjà vendues. - côté Filoche, 16 appartements en duplex adaptés aux personnes âgées, tous vendus en accession à la propriété. - 8 maisons en construction, toutes vendues en l'état. - 42 logements plus particulièrement destinés aux seniors, mis en location par MMH. ■



Les adjoints Jean-François Bellotti et Joël Boudevin, particulièrement concernés par ces travaux, suivent attentivement leur déroulement.





La vente de l'ancienne gare a fait débat

Le maire Pascal Schneider étant excusé, il est revenu à la 1re adjointe Jessica Nicolau de présider la dernière séance du conseil municipal de l'année 2022. Plusieurs points ont été abordés.

Finances. En premier lieu au niveau finances, une modification budgétaire a été actée pour mobiliser les crédits nécessaires pour l'achat de deux minibus d'occasion (50 000 euros) ainsi que pour le début de travaux de sécurisation et d'embellissement du parvis de l'église (15 000 euros).

Le budget de fonctionnement du centre Jean-L'Hôte pour un total de 343 450 euros a été approuvé ; admission en non-valeur de créances communales pour un montant de 5 846 euros et 6 466 euros qui corres-

pondent à des restes à recouvrer inférieurs au seuil des poursuites, à des personnes décédées ou sans renseignements suffisants pour le recouvrement. Tout a été approuvé à l'unanimité.

Ancienne gare. Concernant la vente de l'ancienne gare et sa désaffectation, l'opposition a émis son désaccord notamment sur le fait qu'une offre supérieure avait été faite, la majorité a expliqué qu'elle a préféré privilégier un acheteur qui propose la mise en place d'un laboratoire de recherche, ce qui créera des emplois sur la ville. Les places de parking aux alentours ne font pas partie du lot. Le prix s'élève à 150 000 euros (l'offre concurrentielle était de 158 000). Deux « contre » pour les délibérations concernées.

Divers. Les tarifs fixés pour l'état pour la rémunération des agents recenseurs ont été présentés et approuvés. Le plan de mise à niveau de la sécurité incendie de la commune a été approuvé afin d'être renseigné pour pouvoir apporter un plan d'action.

Le quartier Champi le bien nommé.

Dans le cadre des travaux d'aménagements et de construction du quartier Champi, les habitants ont choisi parmi les 18 noms proposés, 6 noms pour les futures nouvelles rues. De nouvelles adresses seront donc inscrites pour la ville, la rue Simone Vieil, Lucie Aubrac, Anne Franck, Joséphine Baker, Bernadette Bour et Abbé Pierre. ■





Les décisions du conseil

- Adhésion à la convention de gestion d'assurance risques statutaires proposée par le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.
- Adhésion au contrat pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales et aux agents non titulaires affiliés à l'Ircantec.
- Renouvellement de la ligne de cré-

dit pour le projet intergénérationnel de l'année 2023.

- Confirmation et approbation des ventes de coupes forestières 2023 et fixation du prix des produits forestiers aux habitants (affouages 2023/2024) Parcelles concernées n° 16- 17 - 18 - bois de Frolois - Prix 10 euros le stère.
- Approbation et reconduction des tarifs 2022 de location diverses : salle

Poirson, foyer socioculturel, salle des sports, pâtis, concessions de cimetières pour l'année 2023.

- Fixation des tarifs « encarts publicitaires » du bulletin municipal de l'année 2024. Remerciements à Alain Houin pour son engagement public tant au niveau bulletin municipal que pour la gestion du cimetière. ■





Éclairage public : des modifications

Le coût de l'énergie n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et la municipalité a travaillé depuis plusieurs années sur le sujet :

2016 : achat groupé avec d'autres communes pour le gaz et l'électricité.

2015, 2017, 2018 : remplacement progressif des ampoules par des LED.

2021, 2022 : poursuite de la rénovation de l'éclairage rue de Messein, rue de Nancy et Bois Impérial

2023 : toute la commune sera définitivement équipée de nouveaux luminaires.

Pour compléter ces économies d'énergie, la municipalité a décidé de réduire les plages horaires de l'éclairage public depuis le 28 novembre :

la rue de Messein et la rue de Nancy verront l'éclairage réduit de 50 % de 23 h à 5 h et, pour les autres rues, l'éclairage sera totalement éteint de 23 h 30 à 5 h 30.

Pour les week-ends de Noël et Nouvel an, le décor lumineux du rond-point restera allumé toute la nuit. ■





Le quartier Champi, le bien nommé

Dans le cadre des travaux d'aménagements et de construction du quartier Champi, les habitants ont choisi parmi les 18 noms proposés, 6 noms pour les futures nouvelles rues. De nouvelles adresses seront donc inscrites pour la ville, la rue Simone-Veil, Lucie-Aubrac, Anne-Franck, Joséphine-Baker, Bernadette-Bour et Abbé-Pierre. ■





Dernières délibérations

Les conseillers se sont réunis pour la dernière fois de l'année.

- Choix des formules pour l'assurance statutaire CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) et le contrat Ir-cantec pour 2023-2026.
- Refacturation des panneaux signalétiques pour les entreprises qui ont leurs noms sur les panneaux dans le village.
- Menus

produits forestiers : ils seront prélevés sur la parcelle n° 1 début mars ;
Prix du stère 8 €.

- Le « permis de louer », instauré par la loi ALUR du 24 mars 2014, dans le cadre de la politique de lutte contre l'habitat indigne, permet aux collectivités de délimiter des zones dans lesquelles la mise en location d'un

logement sera soumise à une demande d'autorisation préalable ou à une déclaration. Les conseillers ont approuvé cette requête du maire.

- Plusieurs devis ont été demandés pour l'aire de jeux place de la République. ■



ACTUALITÉS DIVERSES

TOUL – TOUL

Six mois à échanger entre femmes créatrices d'entreprises

Vingt femmes, installées à leur compte ou qui s'apprêtent à lancer leur entreprise, participent à « Créalab, terre d'entrepreneuses ». Un dispositif sur six mois destiné à les booster. L'agence de développement Terres de Lorraine est à la manœuvre pour mener ce projet.

Quel est le point commun entre Elise, sophrologue, Valérie, fabricante de « jus santé » et Delphine qui œuvre en faveur de l'autonomie des personnes âgées à domicile ? Réponse : toutes trois font partie des vingt créatrices d'entreprise inscrites dans le dispositif « Crealab, terre d'entrepreneuse » financé par la Région. Ces trois femmes citées sont déjà en activité, mais d'autres sont en passe de l'être. Toutes interviennent dans des domaines aussi variés que la couture, la formation, l'éducation ou l'élevage canin, la lacto-fermentation ou encore les médecines alternatives, « secteur très couru en ce moment », commente Lucille Renaud, chargée d'accompagnement création pour l'agence de développement Terres de Lorraine et qui chapeaute le projet.

Chaque mois depuis octobre, ce réseau de femmes a donc pris l'habitude de se retrouver. Si la première rencontre leur a donné des clés pour se faire connaître via les réseaux sociaux, en novembre, réunies par deux ou par trois en adéquation avec leur domaine de compétence, elles ont partagé leurs expériences en se rendant chez les unes et les autres, voire

dans des sociétés extérieures. Vendredi dernier, le groupe s'est ainsi retrouvé au centre Malraux pour un débriefing de ces immersions avant de se plonger dans l'étude de leur argumentaire commercial. La séance suivante tournera autour de la protection sociale de la dirigeante et en février, il sera question de relaxation. Passés ces six mois, le suivi proposé par l'agence de développement perdurera, il deviendra individuel cette fois.

Se créer un réseau

La chargée d'accompagnement précise aussi que Crealab est « un accélérateur », « un programme en plus » qui permet à chacune « de se créer un réseau. » Valérie Frat, installée depuis deux ans à Allain où elle fabrique des jus de fruits et légumes, acquiesce. « Pas ce biais, j'ai rencontré deux personnes dans le domaine de l'aliment santé... ça crée des liens et nous pourrions peut-être travailler ensemble par la suite. Je partage aussi mon expérience avec les participantes : elles veulent savoir quelles bonnes ou mauvaises décisions j'ai prises et portent également un autre regard sur mon activité, c'est intéres-

sant. Enfin, ces rencontres me font sortir de mon labo. C'est une bouffée d'oxygène de venir ! »

Cette première promo a toutes les chances de déboucher sur une seconde qui devrait démarrer en septembre 2023. Pour postuler, aucun profil type n'est recherché. Les deux conditions à remplir étant d'habiter sur le territoire Terres de Lorraine et... d'être une femme. « Mais nous accompagnons aussi les messieurs au sein de l'agence de développement », tient à préciser Lucille Renaud. ■



Vingt participantes se retrouvent tous les mois pour faire avancer ensemble leur entreprise ou leur projet. Photo ER /Stéphanie MANSUY

par Stéphanie Mansuy

Contact : lucille.renaud@terresdelorraine.org - 03.83.15.67.00.

